DÉBAT PUBLIC

RÉSEAU EXPRESS GRAND LILLE (REGL)



La Commission particulière du débat public a auditionné le 21 avril 2015 des experts sur le thème des mobilités et des systèmes de transport.

Approche exploratoire de la précarité énergétique liée au transport et à la mobilité à l'échelle de l'aire métropolitaine de Lille : Vincent Froger, Directeur d'études Observation / Prospective à la Mission Bassin minier et Marc Dezetter, Chargé de mission principal Transports/ déplacements à la Mission Bassin minier :

MM. Froger et Dezetter ont présenté les premiers résultats d'une démarche exploratoire lancée en 2013 à l'échelle de l'aire métropolitaine de Lille par l'association du même nom, utilisant un modèle mathématique innovant et qui se veut un outil d'aide à la décision à destination des responsables politiques et techniques du territoire.

Dans l'état actuel de l'exploitation des données, cette étude chiffre à environ 130 000 le nombre de ménages concernés par la précarité énergétique liée à la mobilité quotidienne. Ces ménages sont concentrés sur les secteurs urbains densément peuplés où la précarité économique est importante, et sur les zones périurbaines ou rurales éloignées des pôles d'emplois.

L'étude explore plusieurs scénarii d'évolution de la conjoncture économique ou de l'offre de mobilités, et en mesure l'impact sur la situation de précarité énergétique liée au transport. Ainsi le modèle calcule t'il qu'une augmentation significative du coût d'utilisation de la voiture particulière (+15%) ferait basculer près de 40 000 ménages dans la précarité énergétique. A contrario le modèle indique qu'une optimisation du réseau TER existant serait quasiment neutre, alors que la création d'une liaison rapide entre la Métropole Lilloise et le Bassin minier, du type du REGL, sortirait 10 000 ménages de la précarité énergétique dans les zones densément peuplées principalement. Cette amélioration passerait à 3 000 avec une promotion forte du covoiturage.

Ces résultats doivent encore être affinés et complétés par la Mission Bassin Minier qui continue de travailler sur le modèle et les données produites, en vue de fournir des données d'analyse aux collectivités territoriales. L'étude complète sera disponible courant juin et une restitution est d'ores et déjà prévue le 23 juin prochain après-midi au musée Arkéos de Douai (inscription auprès de l'AML - edecrock@aire-metropolitaine-lille.org).

<u>Les jeunes et les étudiants et leurs besoins de mobilité</u> : Eugény Peron-Bodin, Chargée de mission Développement Durable à la Communauté d'Universités et d'Etablissements (COMUE) Lille Nord de France

La COMUE Lille Nord de France a lancé la démarche MOBILITES URBAINES CAMPUS, en particulier, pour optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles et étudiantes et promouvoir les mobilités douces.

Le diagnostic mené auprès des personnels et étudiants des campus du Nord et du Pas de Calais montre que des situations différentes entre les étudiants de la métropole lilloise, bénéficiant du réseau dense de transport en commun, et les étudiants des autres campus. Les étudiants de l'Artois, du Valenciennois et du Littoral utilisent pr exemple essentiellement la voiture, le train ou le bus, dans des proportions souvent très proches, pour des temps de transport (trajet du matin) inférieurs à 30 minutes pour 50 à 60 % d'entre eux.

Les attentes en matière de mobilité sont fortes et diverses : disposer d'un mix de moyens articulant divers modes (transports en commun, vélos, covoiturage, ...), pouvoir atteindre facilement son lieu d'étude mais aussi pouvoir effectuer les stages et périodes en alternance, de plus en plus fréquentes voire obligatoires dans les cursus, sans être contraint par les distances et les coûts de transport, ... Un réseau à la fois maillé et étendu n'est cependant pas le seul levier pour améliorer la mobilité des étudiants sur l'ensemble de la région et permettre aux jeunes de choisir une filière plutôt qu'un lieu d'étude : la question de l'hébergement est essentielle. De même l'organisation des cours et travaux dirigés dans la journée peut contribuer à



DÉBAT PUBLIC

RÉSEAU EXPRESS GRAND LILLE (REGL)



déplacer les "pointes" de déplacement, tant pour les étudiants que pour les personnels et enseignants, qui utilisent majoritairement leur véhicule particulier.

<u>Les besoins de mobilités en matière de tourisme</u> : Christian Berger, directeur du Comité Régional de Tourisme Nord-Pas de Calais

L'activité touristique du Nord Pas de Calais est dynamique. M. Berger souligne toutefois que les enjeux sont multiples : maintenir et dynamiser cette fréquentation en s'adaptant aux besoins des touristes sur les courts séjours (les "city breakers" en recherche d'autonomie, de sécurité, de souplesse et d'efficacité), poursuivre le développement du "tourisme de mémoire" en particulier à destination du Bassin Minier, attirer les flux des déplacements du "low cost" aérien, etc.

Si les études de satisfaction menées par la profession montrent des touristes globalement satisfaits de l'offre de transport, les professionnels et les partenaires du tourisme sont plus critiques sur le niveau de service fourni. La capacité et le cadencement ne sont pas des sujets prioritaires, mais il faut pouvoir offrir "le bon train au bon moment", correspondant au tempo des touristes, différent de celui des usagers du territoire, et en contribuant à former une offre d'accompagnement complète et adaptée (un hébergement de qualité, une signalisation compréhensible, des aides à la géo localisation des points d'intérêt et de visite, etc.). En complément, les professionnels ont besoin d'une offre de transport qui favorise aussi le tourisme régional, à destination des habitants du Nord Pas de Calais, vers les lieux culturels ou de mémoire.